

L'âge minimal requis pour le prélèvement par gargarisme passe de 6 à 5 ans dans les cliniques de dépistage des Laurentides

Saint-Jérôme, le 31 mars 2021 – Offerte dans les cliniques de dépistage de la COVID-19, la méthode de prélèvement par gargarisme est maintenant élargie aux enfants de 5 ans et plus. Moins invasive, cette nouvelle méthode est obtenue par la salive recueillie lorsque la personne se gargarise avec une eau de source.

Afin que le prélèvement soit conforme, il est fortement conseillé de s'exercer à se gargariser à la maison avant de se rendre en clinique. Pour ce faire, 5 ml d'eau et un petit gobelet sont nécessaires. Tel qu'il sera demandé lors du dépistage, la personne doit se gargariser avec l'eau pendant 5 secondes dans la bouche, puis 5 secondes dans la gorge (la tête vers l'arrière). Cette séquence doit être faite deux fois.

Que ce soit pour les enfants ou les adultes, un prélèvement non conforme par gargarisme ne pourra être analysé en laboratoire. Le test sera alors fait à l'aide d'un prélèvement dans la gorge et dans le nez.

Rappelons que le prélèvement par gargarisme ne peut être offert à certains groupes.

Clientèles exclues

- Travailleur de la santé présentant des symptômes associés à la COVID-19.
- Toute personne ne présentant pas de symptômes liés à la COVID-19 dont l'état pourrait nécessiter une intubation ou une bronchoscopie dans un délai de 48 heures.
- Toute personne ne présentant pas de symptômes liés à la COVID-19 en attente d'une greffe ainsi que le donneur.
- Toute personne n'étant pas en mesure de se gargariser conformément.
- Enfant âgé de moins de cinq ans.

Pour connaître les coordonnées des cliniques désignées de dépistage, consultez le site Web : <http://www.santelaurentides.gouv.qc.ca/sante-publique/maladies-infectieuses/covid-19-coronavirus/>